

SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2021
20 È 21 DI MAGHJU DI U 2021
2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021
20 ET 21 MAI 2021

2021/E2/031

Question orale déposée par M. Pierre-José FILIPPOTTI
Au nom du groupe « Corsica Libera »

OBJET : Maisons médicales

Monsieur le Président,

Les maisons médicales jouent un rôle important pour la couverture sanitaire en zone montagne et contribuent également au maintien des populations sur les différents territoires.

La maison de santé de Levie a été inaugurée il y a maintenant deux ans.

Le dispositif compte trois médecins généralistes, un spécialiste, des infirmiers, un dentiste, un orthophoniste, un psychologue....

Aujourd'hui, le principe de défiscalisation qui incite les médecins à participer au projet arrive à terme.

Ceci risque de mettre en péril tout le dispositif.

Notre collectivité doit jouer un rôle important et assurer le maintien de cette structure en Alta Rocca et de manière générale de toutes les maisons médicales en zone montagne.

Monsieur le Président quel moyen peut mettre en œuvre notre collectivité pour pérenniser ce dispositif ?